# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016









## QUELQUES FAITS SAILLANTS EN 2016

# Innover, moderniser et partager étaient nos trois objectifs



**Hubert de Gabory,** président

#### Nous avons continué à innover

Une étape significative a été franchie dans le développement des Ateliers Qualification-Insertion de Paris et de Seine-Saint-Denis : en affinant la durée de nos sessions de formation et en assurant une mixité équilibrée, nous avons significativement augmenté le nombre de diplômés. Nous avons mis en place à Amiens un parcours d'insertion équivalent, en nous appuyant sur notre restaurant d'insertion et en partenariat avec Pôle Emploi. Enfin nous avons ouvert un nouveau centre de formation et d'accompagnement à Aubervilliers.

Nous avons aussi finalisé la définition de notre projet d'implantation dans le Var et commencé sa mise en œuvre. Les contacts sont en cours avec des entreprises de restauration du département, en vue de constituer un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), dont l'Îlot devrait assurer la mission d'accompagnement social.

#### Nous avons poursuivi la modernisation de nos centres d'hébergement

Après la rénovation de notre Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Thuillier à Amiens, nous avons entamé celle du CHRS Chemin Vert à Paris.

Une première tranche de travaux de sécurité sera achevée en 2017, mais c'est en 2018 que devraient débuter les travaux les plus importants. Il nous faudra alors trouver une solution d'hébergement temporaire pour la moitié environ des résidents. L'achèvement de ces travaux marquera la fin de la campagne de rénovation de nos centres d'hébergement, commencée à Amiens en 2010.

#### Nous avons partagé notre expertise et approfondi nos partenariats

En 2016 a débuté notre collaboration avec l'administration pénitentiaire pour la mise au point d'une méthodologie d'évaluation de notre action. Ces travaux, encore à consolider, ont mis en évidence une nette diminution de la récidive de nos résidents par rapport à la moyenne nationale. Ils s'insèrent dans un programme plus large d'évaluation de l'impact social de notre accompagnement, à l'intention de nos mécènes.

En partenariat avec les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) de Seine-Saint-Denis nous avons lancé, par ailleurs, un programme de soutien et d'orientation professionnelle (SOA) pour des jeunes de moins de 25 ans en aménagement de peine.

Enfin nous avons continué à approfondir nos liens avec les autres acteurs de l'insertion, en particulier avec l'association mrs, avec qui cinq chantiers opérationnels de coopération ont été définis.

#### Nos perspectives pour 2017 et 2018

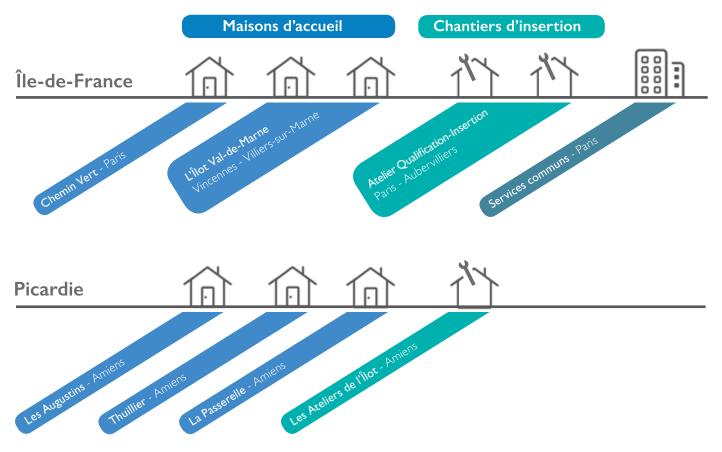
Au cours des deux prochaines années, deux grands chantiers nous attendent : le regroupement de nos deux maisons du Val-de-Marne sur un site unique, pour lequel des pourparlers d'acquisition sont en cours, et le lancement de notre activité d'accompagnement dans le Var.

Nous savons que nous pouvons compter pour cela sur des donateurs fidèles et nombreux, dont la générosité ne s'est pas démentie en 2016. Qu'ils en soient vraiment et chaleureusement remerciés. Mais nous savons que nous devrons aussi approfondir une communication spécifique pour l'élargissement des dons sur notre site internet et poursuivre l'accroissement du nombre de fondations partenaires.

Grâce à l'ensemble de ses partenaires, l'Îlot continuera à innover pour la réinsertion, sans idéologie ou esprit partisan, mais comme le maillon d'une société plus solidaire.

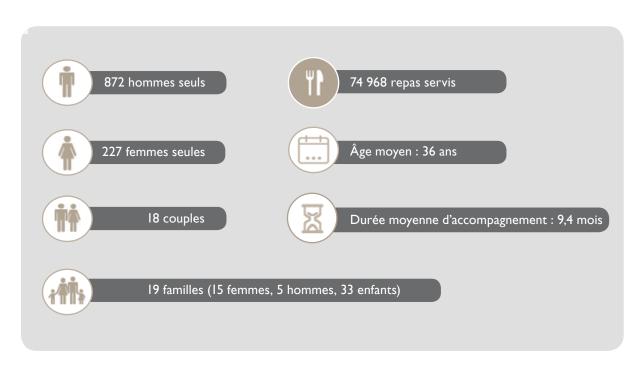
## L'ÎLOT EN BREF







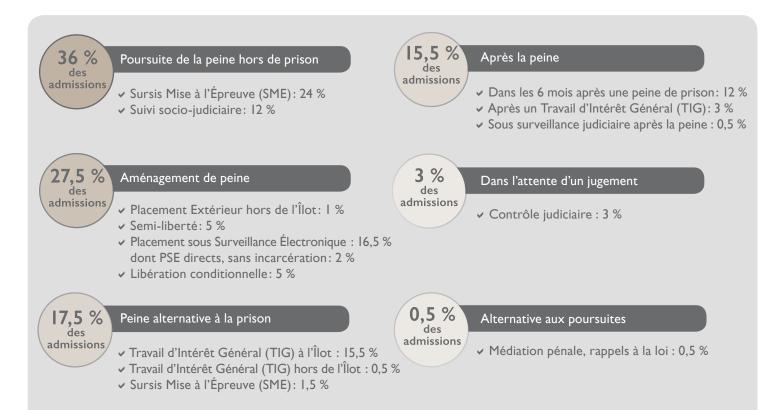
### I 188 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2016





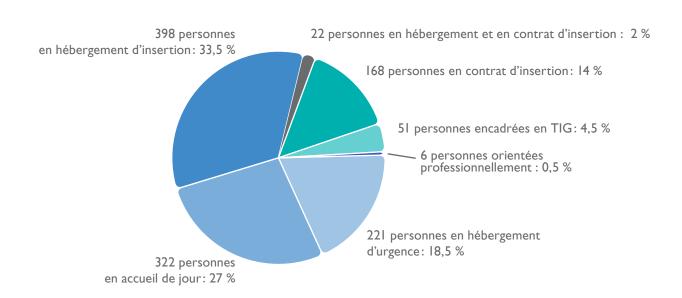
#### PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

En 2016, les personnes sortant de prison ou sous main de justice représentaient 54 % des personnes accompagnées (hors hébergement d'urgence et accueil de jour à la Passerelle, Amiens).





#### DES MODES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT VARIÉS



### **MOYENS HUMAINS**



#### ■ 14 ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de l'Îlot, dont les membres sont élus en assemblée générale, détermine les orientations stratégiques de l'Îlot et veille à leur bonne mise en œuvre.

#### Bureau

Hubert de Gabory, président Jean François Bellissen, vice-président Pascal Aerts, trésorier Charles de Raymond, secrétaire général

#### Autres membres

Félix de Belloy, Alain Brémeau, Fleur Coutard, Jean-Pierre Ducrocq, Jean-Marie Dupont, Dominique de Galard, Dominique Hartog, Roger Levesque, Pierre de Poncins, Dominique Tourneux, Claire Tranchimand.

#### **■ 244 MEMBRES**

En 2016, l'association comptait 244 membres. Les membres de l'association sont la plupart du temps aussi des donateurs, souvent depuis plusieurs années.

Toute nouvelle adhésion est préalablement agréée par le conseil d'administration.

### ■ 18 BÉNÉVOLES

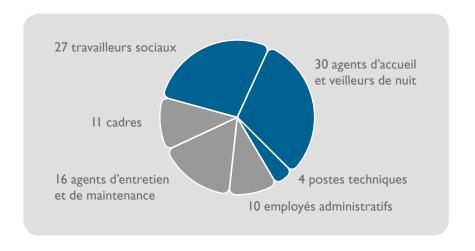
En dehors des administrateurs, 18 personnes se sont engagées à titre bénévole pour faire vivre l'association. Elles se sont essentiellement investies dans :

- l'accompagnement des équipes : animation de temps d'échanges et de réflexion avec les travailleurs sociaux de Paris, appui dans le suivi des travaux à Amiens, mobilisation de partenaires pour initier un nouveau parcours qualifiant à Perpignan et dans le Var...
- l'accompagnement des résidents : cours de français, séances de sophrologie, aide aux devoirs pour les enfants... ou participation régulière aux repas et échanges avec les personnes présentes
- la transmission de savoir-faire et l'encadrement technique de salariés en insertion

A ces personnes s'ajoutent les bénévoles des associations Solidarités Nouvelles face au Chômage et Champ Libre, qui sont régulièrement intervenus dans les établissements d'Île-de-France, et les 16 collaborateurs du groupe L'Oréal, qui ont effectué leur Citizen Day à l'Îlot Val-de-Marne avec l'appui d'Unis-Cité.

#### **■ 98 SALARIÉS**

L'équipe permanente de l'Îlot (hors salariés en insertion des Ateliers de l'Îlot et de l'Atelier Qualification-Insertion) se composait, le 31 décembre 2016, de 98 personnes.



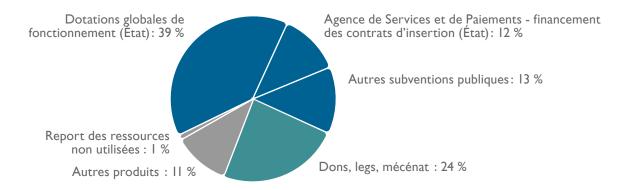
### **MOYENS FINANCIERS**



### L'Îlot bénéficie de trois sources de revenus principales

- l'État et les collectivités territoriales (régions, départements, communes);
- · la générosité de particuliers, de fondations ou d'entreprises;
- le produit des ventes des Ateliers de l'Îlot et la participation financière des personnes hébergées (hors hébergement d'urgence).

Par ailleurs, l'Îlot bénéficie de dons en nature: il s'agit de denrées alimentaires retirées de la vente et offertes par un hypermarché d'Amiens. Elles fournissent une partie de la matière première des Ateliers de l'Îlot.

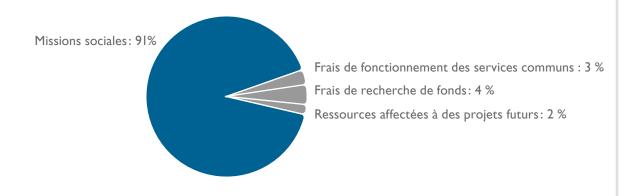




# L'Îlot consacre 91 % de ses ressources au financement de ses actions de terrain

Les ressources collectées auprès du public, des entreprises et des fondations permettent:

- d'assurer un accompagnement socio-éducatif de qualité aux personnes accueillies, en complétant les financements publics;
- de financer des actions innovantes ou peu couvertes par les subventions publiques: Atelier Qualification-Insertion en IIe-de-France, nécessaires travaux de rénovation des bâtiments anciens, information et orientation professionnelle des plus jeunes...
- de conforter la légitimité de l'action menée auprès des financeurs publics et de prouver aux personnes accueillies qu'elles comptent pour leurs concitoyens.



## **VIE DES ÉTABLISSEMENTS**







#### **CHEMIN VERT (Paris)**

#### Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour 60 hommes seuls

97 personnes ont été hébergées et accompagnées en 2016, en moyenne 12 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 98 %
- âge moyen : 39 ans
- 71 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation
- 81 % des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome, à leur nom

En 2016, l'approfondissement des relations avec les bailleurs publics et le développement de partenariats avec des associations telles que *Sortir de prison, intégrer l'entreprise (SPILE)* ou *Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)* ont permis d'accompagner davantage de résidents vers un logement autonome et un emploi. Une majorité d'entre eux rencontraient pourtant d'importants problèmes de santé, liés ou non à une addiction. L'équipe s'est attachée à accroître l'offre d'activités collectives, avec l'appui d'intervenants tels que l'association *Champ Libre*.

#### L'ÎLOT VAL-DE-MARNE (Vincennes et Villiers-sur-Marne)

### Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour 43 personnes (femmes seules et couples sans enfants)

65 personnes ont été hébergées et accompagnées en 2016, en moyenne 13 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 22 %
- âge moyen : 36 ans
- 79 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation
- 50 % des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome, à leur nom

Pour donner toutes les chances de réinsertion aux personnes accueillies, l'équipe a pu compter sur des partenariats solides, notamment avec les acteurs du soin et de l'emploi. Elle s'est aussi investie dans la mise en œuvre du plan d'amélioration continue de la qualité et dans le développement d'actions d'accompagnement collectives. Parallèlement, des démarches ont été engagées pour implanter l'établissement sur un seul site, d'ici un ou deux ans.

#### ATELIER QUALIFICATION-INSERTION (Paris et Aubervilliers)

### Atelier Chantier d'Insertion (ACI) atypique (sessions de 12 à 15 personnes) et Sessions d'Orientation Approfondie (SOA) pour 12 personnes

50 personnes ont été salariées et/ou accompagnées en 2016, en moyenne 5 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 84 %
- âge moyen : 30 ans
- 74 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation

Entre Paris et Aubervilliers, l'établissement a permis d'accompagner davantage de personnes aux profils plus variés. Le contenu de leur parcours et sa durée ont été revus, avec un effet positif sur le nombre de personnes diplômées. Par ailleurs, l'établissement a lancé en fin d'année un programme d'accompagnement spécifique pour les jeunes en aménagement de peine en Seine-Saint-Denis : les Sessions d'Orientation Approfondie (SOA). La moitié des personnes accompagnées avaient un emploi ou une formation rémunérée à la fin de la première session.

#### **LES AUGUSTINS (Amiens)**

### Pension de famille, hébergement de stabilisation, logements temporaires et Lits Halte Soins Santé (LHSS) pour 56 hommes seuls

108 personnes ont été hébergées et accompagnées en 2016, en moyenne 10 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 60 %
- âge moyen : 41 ans
- 57 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation
- 52 % des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome, à leur nom

4 personnes supplémentaires ont effectué un Travail d'Intérêt Général (TIG) dans l'établissement.

La proportion de personnes accueillies en lien avec la Justice a encore progressé cette année, notamment grâce à une convention de partenariat pour l'accueil d'anciens détenus de l'Oise sous surveillance électronique. Malgré des fragilités encore plus importantes que les années passées, la plupart des résidents ont pu construire un projet professionnel réaliste et obtenir un emploi ou une formation, grâce à l'appui d'une conseillère en insertion professionnelle dont le poste a été mutualisé entre les quatre établissements d'Amiens.

#### LA PASSERELLE (Amiens)

#### Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) pour 46 hommes seuls et centre d'accueil de jour pour environ 60 personnes

657 personnes ont été soutenues en 2016. Parmi elles, 95 hommes seuls ont été hébergés et accompagnés de manière plus soutenue, en moyenne 6 mois :

- $\bullet$  personnes sortant de prison ou sous main de justice : 41 %
- âge moyen : 35 ans
- 31 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation
- 26 % des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome, à leur nom.

5 personnes supplémentaires ont effectué un Travail d'Intérêt Général (TIG) dans l'établissement.

Servant de passerelle entre la rue ou la prison et un hébergement d'insertion, la Passerelle a aussi permis à une dizaine de personnes de retrouver directement un emploi et un logement autonome.

En partenariat avec la Justice, l'établissement a accueilli 3 personnes dans le cadre d'une mesure d'éviction du domicile pour violences conjugales, dans un souci de protection de la victime et de responsabilisation de l'auteur en attente de jugement.

#### **THUILLIER (Amiens)**

#### Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour 69 personnes (femmes seules et familles)

40 adultes ont été hébergés et accompagnés en 2016, en moyenne 15 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 32,5 %
- âge moyen : 37 ans
- 57 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...) ou une formation
- 60 % des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome, à leur nom

6 personnes supplémentaires ont effectué un Travail d'Intérêt Général (TIG) dans l'établissement.

Le CHRS s'est profondément transformé en 2016, avec la fin d'importants travaux de rénovation et la réhabilitation des espaces collectifs, mais aussi la refonte du projet d'établissement pour accueillir encore davantage de personnes sous main de justice (32,5 % en 2016, contre 15 % en 2015) et nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion.

\* personnes sorties lorsque les conditions de leur autonomie étaient réunies ou lorsqu'une structure plus adaptée à leur situation a été trouvée (hôpital, maison de retraite...).

#### LES ATELIERS DE L'ÎLOT (Amiens)

#### Atelier Chantier d'Insertion (ACI) et parcours qualifiant pour 69 personnes

148 personnes ont été salariées et/ou accompagnées en 2016, en moyenne 8 mois :

- personnes sortant de prison ou sous main de justice : 26,5 %
- âge moyen : 36 ans
- 38 % des personnes sorties positivement\* avaient un emploi (CDI, CDD...), une formation ou une entreprise 36 personnes supplémentaires ont effectué un Travail d'Intérêt Général (TIG) dans l'établissement.

L'année 2016 aura été marquée par le lancement d'un parcours qualifiant assez proche de l'Atelier Qualification-Insertion d'Île-de-France: un premier groupe de 12 personnes a été embauché et formé, sur 8 mois, en vue d'obtenir le titre professionnel d'agent de restauration. 6 d'entre elles ont obtenu le titre, et un emploi.

Parallèlement, les Ateliers ont poursuivi l'accompagnement de 57 personnes (une place supplémentaire a été créée cette année) employées en permanence dans le garage, le restaurant-traiteur et la menuiserie d'insertion.

### **MAISONS D'ACCUEIL**

### UN ACCUEIL, UN TOIT, UN NOUVEAU DÉPART

#### **■ DES RÉSIDENTS PARTICULIÈREMENT FRAGILES**



En 2016, I résident sur 4 avait entre 18 et 25 ans. Si l'on considère qu'à cet âge, 7 Français sur 10 bénéficient du soutien financier régulier de leurs parents, et que 6 Français sur 10 n'ont pas quitté le logement familial, on mesure l'ampleur de la tâche qui attend ces jeunes pour

Source: Insee Première n°1603, juin 2016.

s'insérer.

Comme beaucoup de personnes en situation de précarité, les résidents de l'Îlot connaissent des difficultés multiples : difficultés d'accès aux droits, de santé, d'endettement, d'accès à un emploi, d'exercice de leur parentalité, de mobilité...

Les résidents accueillis après avoir connu la prison - plus d'une personne sur deux hors dispositif d'urgence en 2016 - sont régulièrement confrontés, même après quelques mois seulement d'incarcération, à la perte de leurs repères spatio-temporels et à l'isolement. Ils doivent, plus souvent que d'autres, affronter la toxicomanie, l'alcoolisme, des troubles de l'identité ou autres troubles psychiatriques, l'analphabétisme ou l'illettrisme, l'absence de qualification ou d'expérience professionnelle.

En 2016, les problématiques de santé ont été particulièrement marquées : 55 % des résidents ont été régulièrement suivis pour le traitement d'une ou plusieurs addictions, de troubles psychiques, et dans certains cas pour une maladie somatique. Or l'état de santé physique et mentale des résidents a une forte incidence sur la durée de leur séjour et leurs chances de réinsertion. Des rechutes ou des périodes d'aggravement des symptômes peuvent perturber voire interrompre leurs démarches.

#### ■ UN ACCUEIL AU PLUS PRÈS DES BESOINS

#### Des modes d'accueil variés et complémentaires

Dans chaque département, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) centralise les demandes d'hébergement et oriente les personnes en difficulté vers les places disponibles qui correspondent à leurs besoins. En 2016, c'est le SIAO qui a dirigé vers l'Îlot la grande majorité des personnes hébergées, en lien avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Ces derniers ont parfois orienté directement vers l'Îlot des personnes en aménagement de peine, dans le cadre d'un placement sous surveillance électronique, ou venant d'établissements pénitentiaires extérieurs au département.

En région parisienne, les deux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de l'Îlot ont pour mission d'héberger temporairement des personnes confrontées à la perte de leur logement ou à l'absence de solution d'hébergement après leur incarcération pour les accompagner dans la reconquête de leur autonomie.

L'orientation vers l'Îlot de personnes très fragiles, ayant un long passé d'errance et de vie à la rue derrière elles, implique que la prise d'autonomie passe d'abord par la reconstruction de soi. Ainsi, Monsieur K. a été accueilli en septembre 2015 à Chemin Vert après une quinzaine d'années d'allers-retours entre la rue et de courtes incarcérations. Atteint de troubles psychiques et très désorienté, il lui aura fallu plus d'un an pour se reconstruire, reconnaître son handicap et obtenir un emploi et un logement adaptés, à la fin de l'année 2016.

À Amiens, la complémentarité entre les 3 centres d'hébergement de l'Îlot permet de répondre à une grande variété de besoins. À la Passerelle, centre d'hébergement d'urgence et accueil de jour, deux hommes incarcérés ont pu être hébergés à l'occasion d'une permission pour préparer leur sortie. L'établissement a aussi poursuivi la domiciliation administrative de détenus, ce qui leur a permis de mettre à jour leurs papiers, et l'accueil en urgence de personnes sans solution d'hébergement le jour de leur sortie de détention.

Les Augustins ont accueilli en Lits Halte Soins Santé (LHSS) 16 hommes sans abri dont l'état de santé nécessitait des soins quotidiens. Aucun d'entre eux n'avait connu la prison, mais des liens ont été tissés avec les services de santé en détention pour permettre aux détenus gravement malades de sortir dans de bonnes conditions, en LHSS. L'établissement a aussi accueilli en hébergement collectif 92 hommes seuls éloignés de l'insertion, pour leur permettre de se stabiliser avant un nouveau départ, et 13 hommes seuls au sein de logements temporaires en ville pour préparer leur réinsertion définitive.



La parentalité est une question essentielle que les équipes abordent toujours lors des entretiens de préadmission. Évoquer avec le travailleur social son rôle de parent n'est pas simple de prime abord, les liens ayant été mis à mal par la rupture de l'incarcération, et parfois par l'objet même de la peine (agression de mineurs). Aux Augustins, le besoin exprimé de renouer des liens avec les enfants a émergé au cours de l'année 2015, en lien avec l'évolution du public accueilli (plus jeune, ayant connu la détention).

Il est nécessaire d'accompagner la reconstruction de la relation, parfois de soutenir la revendication de droits ou d'aider à assumer les devoirs de père. L'équipe a accompagné physiquement des résidents lors de leurs premières rencontres avec leurs enfants. Ces visites se sont construites en cohérence avec l'action d'associations partenaires. Une douzaine de résidents ont été accompagnés dans ces démarches.

Enfin, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Thuillier, dédié à la réinsertion de femmes seules et de familles, a ouvert des places d'hébergement à des hommes seuls ayant besoin d'exercer leurs droits de visite auprès de leurs enfants. 2 résidents de la Passerelle et des Augustins ont ainsi pu renouer avec leurs enfants.

L'établissement, qui a accompagné 19 familles et 23 femmes seules en 2016, a aussi permis d'héberger 2 personnes dont le ou la conjointe était incarcéré(e). Thuillier, d'année en année, exerce un rôle grandissant de structure d'accueil pour des personnes ayant connu la prison ou subissant les conséquences de l'incarcération d'un proche.



En 2016, l'Îlot a aussi élargi l'éventail de ses activités en signant avec la Cour d'Appel d'Amiens, le 8 mars, une convention de partenariat relative à l'hébergement des auteurs de violences intra-familiales.

La loi du 4 août 2014 a en effet réaffirmé la possibilité pour le procureur de la République d'astreindre la personne mise en cause pour des violences conjugales à quitter le domicile. L'objectif est d'éviter de nouveaux passages à l'acte et de favoriser la prise de conscience de la personne mise en cause. Pour faciliter la mise en œuvre de cette mesure, jusqu'à la date de l'audience, la Passerelle a hébergé trois hommes en 2016. L'équipe a engagé auprès d'elles un travail d'accompagnement social spécifique.

#### Des équipes pluridisciplinaires au cœur de la mission sociale

L'accès au logement et l'entrée dans l'emploi nécessitent de lever de nombreux freins et sont la finalité d'un long processus. Parce que l'histoire des résidents a été parsemée de ruptures, d'errance, d'isolement, voire d'enfermement, la démarche de reconstruction est un préalable à toute forme d'intervention.

La diversité des prestations implique une approche pluridisciplinaire qui mobilise un ensemble d'acteurs internes et externes (partenaires institutionnels ou associatifs, bénévoles). Cette diversité ne conduit pas pour autant à un morcellement des prises en charge dans la mesure où un travailleur social référent, désigné à l'admission, assure la cohérence du suivi du résident.



En 2016, l'accompagnement individualisé des résidents a été assuré par des éducateurs spécialisés et assistants de service social, à travers un suivi socio-éducatif ponctué d'échanges, d'entretiens et de démarches conjointes. Les agents d'accueil et veilleurs de nuit ont pris part aux actions et réflexions collectives. L'accompagnement a par ailleurs porté sur la participation des résidents à la vie de l'établissement (tâches partagées de ménage ou d'entretien, soirées ou sorties culturelles et de loisirs) et l'ouverture sur l'extérieur (partenaires institutionnels ou associatifs, bénévoles).

Comme les années précédentes, les travailleurs sociaux ont bénéficié de l'intervention mensuelle d'un professionnel extérieur pour des temps d'échanges et d'analyse des pratiques. Ces temps d'échanges permettent de prendre du recul pour mieux appréhender des situations complexes. Des formations ont été conduites dans chaque établissement sur l'accompagnement social des publics justice et des personnes fragilisées, et sur la prévention de l'agressivité et de la violence.

### Témoignage

Notre réalité de terrain, c'est la politique des petits pas.

Kamal est éducateur spécialisé à Chemin Vert (Paris) depuis une quinzaine d'années.



Nos centres d'accueil et d'hébergement sont des lieux où toutes les choses qui n'ont pas été dites peuvent être exprimées. Les personnes que nous accueillons à l'Îlot se rendent compte, peu à peu, qu'elles ont la possibilité de dire les choses. Elles extériorisent leur mal-être, elles comprennent que c'est un lieu d'écoute, un lieu qui donne du sens.

Le cheminement peut être long. On ne peut pas tout régler, on ne peut pas obtenir d'elles tout ce que l'on souhaiterait, car on ne peut pas vouloir à leur place. Elles doivent surmonter leurs difficultés et accepter de changer leurs habitudes.

C'est donc un travail de coopération où chacun doit remplir sa part du contrat. Nous, éducateurs spécialisés, sommes là pour les accompagner, pour faciliter les décisions. Nous encourageons à l'autonomie. Parfois, quand certains me disent : « tu n'as rien fait pour moi », je leur fais comprendre qu'ils doivent euxmêmes, et avant tout, « faire pour eux » ; qu'ils doivent tirer des enseignements de leurs échecs, apprendre à transposer ailleurs ce qu'ils apprennent ici.

Pour estimer qu'une personne est sur la voie de la réinsertion, il y a des indicateurs concrets, comme le retour à l'emploi et au logement. Nous les aidons à y avoir accès. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg. La réussite commence quand la personne reprend confiance en elle, quand elle se réapproprie la parole, quand elle arrive à sortir de sa solitude pour aller vers les autres. Un cheminement doit être fait sur son identité, sur son rapport à l'autre, pour éviter les risques de récidive. Cela signifie apprendre à gérer ses frustrations, évaluer ses forces, ses limites, et les accepter.

#### Des cadres de vie améliorés

Le bien-être physique et moral des résidents de l'Îlot passe aussi par la qualité des conditions d'hébergement. Dans la continuité des orientations impulsées ces dernières années au titre de l'amélioration des cadres de vie des résidents, l'association a poursuivi, en 2016, la mise en œuvre de chantiers d'humanisation et de mise aux normes de ses maisons d'accueil.

Acquis il y a plus de 35 ans, le centre d'hébergement pour femmes et familles Thuillier (Amiens) a fait l'objet d'importants travaux pour correspondre aux nouvelles normes de sécurité, améliorer la performance énergétique du bâtiment et réaménager intégralement les espaces de vie collective.

Une grande salle a été aménagée pour organiser des activités favorisant la participation des résidents et le partage d'expériences, avec les équipes de l'établissement et avec d'autres associations : remise à niveau scolaire, ateliers créatifs, développement des savoir-faire, resserrement des liens parents-enfants.

Le centre d'hébergement Chemin Vert (Paris) a lui aussi fait l'objet d'un audit qui a conclu à la nécessité de travaux de mise aux normes pour la partie la plus ancienne du bâtiment. Des travaux d'isolation thermique ont par ailleurs été prévus pour améliorer sa performance énergétique.

En 2016, une première étape a été validée dans les espaces collectifs et administratifs. Plusieurs chambres ont été réhabilitées. Indépendamment de la nouvelle isolation annoncée pour 2018, d'autres travaux devraient être lancés préalablement : remplacement d'un ascenseur, changement des systèmes de chauffage, réfection de la plomberie, rénovation de chambres et sanitaires, étanchéité des terrasses.

#### Thuillier avant travaux







#### Après travaux







#### ■ UN ACCOMPAGNEMENT A 360 DEGRÉS

L'Îlot propose de nombreux dispositifs d'accueil et d'hébergement, de l'urgence à la réinsertion. Si le résident parvient à atteindre un bon niveau d'autonomie, la perspective d'un retour à la vie en société et l'obtention d'un logement à soi peuvent se concrétiser. Mais en amont, les nombreuses problématiques que rencontrent les résidents induisent un accompagnement sur mesure, global ou très ciblé. Quels que soient les parcours, la réinsertion est un long processus et il est important d'y répondre en réduisant au maximum les ruptures de suivi et en faisant appel à des acteurs de terrain bien identifiés.

#### Davantage de liens entre établissements

Des orientations ont été prises pour permettre aux résidents de l'Îlot d'obtenir une meilleure continuité d'accompagnement. Ainsi, l'association a favorisé la prise de relais éducative entre ses différents dispositifs et établissements. Dans la droite ligne des actions de mobilité de personnel entreprises en 2015, les équipes ont été associées à la réflexion et mobilisées pour améliorer la qualité des suivis.

En janvier 2016 à Amiens, une éducatrice du centre d'hébergement d'urgence la Passerelle a intégré en parallèle le centre d'hébergement des Augustins, qui accueille des publics plus avancés dans leur projet d'insertion. Sa présence au sein des deux structures a favorisé les échanges de pratiques inter-établissements. Elle a aussi donné à des résidents issus du dispositif d'urgence la possibilité d'intégrer en second lieu le dispositif de stabilisation des Augustins en gardant la même référente sociale. Les suivis conduits sur ce modèle ont permis d'apporter aux personnes accueillies – aux passés morcelés et en besoin constant de réassurance – des réponses éducatives plus appropriées et une meilleure cohérence d'action. Grâce à cette nouvelle configuration, douze personnes ont pu être accueillies successivement par les deux établissements amiénois.

Des évolutions similaires ont été proposées à certains veilleurs de nuit, à Amiens et à Paris, en 2017. Les retombées ont été positives et mobilisatrices.



#### MIEUX COMPRENDRE LE PARCOURS DES PERSONNES

Depuis ses débuts, l'Îlot vise à prévenir la récidive et favoriser l'insertion durable des personnes qui sortent de prison. Parmi les facteurs reconnus de désistance – c'est-à-dire de sortie d'un parcours de délinquance ou de criminalité – figurent notamment l'accès à un emploi et des revenus stables, ou la qualité des liens sociaux et familiaux.

Mais si les travailleurs sociaux de l'Îlot connaissent bien les personnes accueillies, il leur est difficile de suivre la suite de leur parcours, une fois qu'elles ont quitté l'association. Que deviennent-elles au bout de 6 mois ? et au bout d'un an ? Que leur a apporté l'association au-delà de l'accès à un logement et/ou un emploi ?

En 2016, l'Îlot a entamé une réflexion sur l'impact de ses actions, qui passe par :

- un rapprochement avec le ministère de la Justice pour une estimation statistique du taux de récidive avec ou sans l'accompagnement de l'Îlot;
- le lancement d'une étude sur les facteurs de réussite au sein des chantiers d'insertion de l'Îlot ;
- la construction de nouveaux indicateurs de progrès pour les personnes accompagnées, en matière de mobilité par exemple, ou d'autonomie dans les démarches...

Cette triple démarche est l'un des grands chantiers de l'association pour 2017.





#### Renforcement de l'accompagnement vers l'emploi

L'Îlot place l'emploi au cœur de ses missions et propose un accompagnement dédié dans ses centres d'hébergement, en complément de l'action socio-éducative globale conduite par les travailleurs sociaux.

À Amiens, l'année 2016 a été marquée par le recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle (CIP), intervenant aussi bien aux Ateliers de l'Îlot qu'auprès des personnes hébergées à Thuillier et aux Augustins.

Les interventions en centre d'hébergement ont débuté en mars. En collaboration étroite avec les équipes socio-éducatives, la conseillère en insertion professionnelle a ouvert aux résidents des perspectives de formation ou de retour à l'emploi réalistes, en s'appuyant sur un réseau de partenaires développé et des méthodes d'accompagnement spécifiques.

En Île-de-France, un second poste de CIP est mutualisé depuis janvier 2017. Intervenant d'abord seulement auprès des salariés en insertion de l'Atelier Qualification-Insertion, il intervient désormais également auprès des résidents de l'Îlot Val-de-Marne.

Jusqu'à présent, seuls les chantiers d'insertion de l'Îlot employaient des conseillers en insertion professionnelle, pour aider les salariés en contrat d'insertion à élaborer leur projet. Depuis la création de ces postes mutualisés entre un chantier d'insertion et des centres d'hébergement, 56 résidents (II à Paris, 45 à Amiens) ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi renforcé.

### Témoignage



Amélie, conseillère en insertion professionnelle à Amiens, assure le suivi de salariés en insertion des Ateliers de l'Îlot mais aussi de résidents de Thuillier et des Augustins.

L'accompagnement en insertion professionnelle dans les centres d'hébergement permet de répondre de façon optimale aux problématiques des résidents, qui vivent leur rupture professionnelle comme une vraie souffrance et un isolement.

Les problématiques sociales des personnes hébergées ont un impact important sur l'insertion professionnelle. Le lien avec les référents sociaux est donc essentiel pour échanger sur les démarches des résidents et sur nos rôles. Cela nous permet d'être efficients dans nos pratiques professionnelles qui ont un même objectif : la réinsertion globale. Il s'agit d'un travail d'équipe, de collaboration et de complémentarité.

Au fil du temps, j'ai pu observer des différences entre le profil et les besoins des résidents de Thuillier ou des Augustins...

Ainsi, l'accompagnement des femmes de Thuillier est bien spécifique : elles ont généralement peu connu l'emploi, perçu comme anxiogène, et leur responsabilité de mère est vécue comme la seule représentation

positive qu'elles ont d'elles-mêmes. Pour les amener vers l'emploi, je leur propose des Parcours d'Orientation Métiers ou des Programmes d'Action Locale (d'une durée de 3 à 6 mois), des prestations mises en place par Pôle Emploi qui permettent de renouer avec le monde du travail par le biais de stages, de bilans et de remises à niveau.

Aux Augustins, les parcours de vie des hommes sont plus hétérogènes, mais ils sont souvent très « abîmés » par la détention, et majoritairement sous addictions très ancrées. Je dois en premier lieu diagnostiquer leur degré d'autonomie afin d'apporter des conseils de réinsertion professionnelle progressive. Les salariés des chantiers d'insertion ont pour leur part des histoires de vie difficiles, mais leur autonomie est plus active et permet d'envisager une insertion dès la fin de leur contrat.

Ma fonction réclame des connaissances en psychologie mais s'appuie surtout sur des outils concrets : techniques de recherche d'emploi, ateliers, réseau avec Pôle Emploi, tests d'inventaires professionnels qui permettent de faire émerger des orientations. J'analyse les métiers porteurs en m'appuyant sur des données factuelles : environnement socio-économique, possibilités de formation, de financement, prérequis nécessaires. Une enquête auprès de professionnels puis une période d'immersion en entreprise sont ensuite réalisées et permettent de mettre la personne face à la réalité du métier et de l'aider à bâtir un projet viable et structurant.

#### Un maillage partenarial en développement

Afin de mieux répondre à la variété des besoins, l'association a renforcé plusieurs partenariats, consolidant ainsi sa légitimité d'action : objet social mieux identifié, ouverture vers l'extérieur facilitée.

Des liens renforcés avec l'Administration Pénitentiaire

En se plaçant à l'interface de l'administration et des personnes sous main de justice, l'Îlot assure un rôle de médiateur et favorise le respect des engagements et obligations judiciaires des personnes sous main de justice accueillies dans ses établissements.

L'association a développé des relations de proximité avec les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) qui ont été confortées en décembre 2015 par une convention-cadre signée entre l'Îlot et le ministère de la Justice. Cette convention a permis de formaliser tout au long de l'année 2016 la contribution légitime de l'Îlot dans l'accès au logement, à la santé, à la formation professionnelle et à l'emploi des personnes sortant de prison.

En 2016, une convention a été signée entre l'Îlot et le SPIP de l'Oise. Jusqu'ici, seules les personnes placées sous surveillance électronique à l'issue d'une incarcération dans la Somme pouvaient être hébergées et accompagnées aux Augustins, à Thuillier ou à la Passerelle. Désormais, les détenus de l'Oise qui ont un projet d'insertion mais pas de solution d'hébergement peuvent aussi obtenir cet aménagement de peine et être hébergés à l'Îlot.

#### Des professionnels de santé plus actifs auprès de l'Îlot

Les questions de santé, très prégnantes en 2016, ont incité les équipes à resserrer les partenariats existants et à identifier de nouveaux partenaires. Services mobiles de psychiatrie, Centres Médico-Psychologiques, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), services de soins ambulatoires, hôpitaux... ont été très fortement mobilisés tout au long de l'année (rencontres régulières, consultations, évaluations, soutien, conseil).

À Paris, les résidents de Chemin Vert ont pu accéder aux consultations extra-carcérales mises en place par le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) du centre hospitalier Sainte-Anne, qui intervient normalement seulement en détention.

À Amiens, l'équipe du centre d'hébergement d'urgence la Passerelle s'est rapprochée de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour améliorer la protection sociale de ses usagers. Ignorants de leurs droits ou découragés par les démarches à effectuer, nombre d'entre eux n'avaient en effet pas accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et à sa complémentaire (CMU-C), qui permettent un accès gratuit aux soins. Une convention a été signée avec la CPAM pour rendre plus rapide la procédure (délais d'instruction d'une journée contre près d'un mois auparavant) et simplifier les démarches, désormais possibles par téléphone ou par courriel. Le partenariat a aussi permis de proposer automatiquement aux résidents un bilan de santé gratuit, qui les encourage à prendre de nouveau soin d'eux.

À Villiers-sur-Marne, une action collective de promotion de la santé a été organisée avec le concours du Centre de Planification et d'Éducation Familiale. Des infirmières sont venues présenter les missions du centre aux résidentes : consultations gynécologiques, entretiens. Une information a eu lieu sur des thématiques de santé sensibles, comme les infections sexuellement transmissibles. Plusieurs résidentes ont donné suite à cette action en entreprenant des démarches personnelles.

#### • L'importance des partenariats pour le retour à l'emploi

Les partenariats mis en place sur le versant de l'emploi ont été maintenus et se sont avérés productifs. À l'Îlot Val-de-Marne et à Chemin Vert (Paris), les établissements ont consolidé leurs liens avec l'association *Solidarités Nouvelles face au Chômage* qui propose à des chercheurs d'emploi un soutien personnalisé.

Par ailleurs, l'Îlot soutient, en tant que membre associé, l'association *Sortir de prison, intégrer l'entreprise* (SPILE), fondée par un groupe d'entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui ont connu la prison. En 2016, plusieurs postes ont pu être proposés à des résidents de l'Îlot grâce à cette association.

#### • L'accès à la culture : plus qu'un droit, une nécessité pour se réinsérer



Les activités culturelles et occupationnelles sont déterminantes dans l'insertion des résidents de l'Îlot car elles sont un outil d'émancipation propice à la socialisation et au retour à l'autonomie. Ces temps de mobilisation et de rupture favorisent les relations interpersonnelles entre résidents et les échanges informels avec les travailleurs sociaux. Mais ils sont avant tout favorables à la reconstruction personnelle des résidents, qui sont ainsi amenés à s'épanouir autour d'actions qu'ils pensent souvent réservées aux autres.

En mars 2016, une convention a été signée avec la troupe de théâtre professionnelle la Compagnie du Berger à Amiens. Depuis cette date, l'Îlot a mis à disposition des acteurs l'ancienne chapelle de la maison des Augustins (Amiens), qui était jusqu'alors inoccupée. En retour, la troupe s'est engagée dans différents projets avec et pour les résidents de l'Îlot : ateliers d'écriture, création de masques, accès aux répétitions. Comédiens et musiciens ont été intégrés dans la vie de l'établissement, permettant aux résidents de découvrir un univers méconnu.

#### UN ACCUEIL, UN TOIT, UN NOUVEAU DÉPART



Les femmes et familles de Thuillier (Amiens) ont aussi pu participer à des activités avec l'association *Initi'Elles*, qui soutient des femmes et familles très isolées de certains quartiers d'Amiens : peinture, tricot, sorties...

D'autres activités ont été déployées dans l'établissement pour faciliter les relations parents-enfants : matchs de football et de hockey, ateliers créatifs et culinaires...

L'amélioration des liens parentaux a fait l'objet d'un soin particulier de la part de l'équipe de Thuillier, seule résidence de l'association à accueillir des enfants. Pour la première fois, des pères de famille hebergés seuls aux Augustins ont ainsi été réorientés vers Thuillier pour y accueillir leurs enfants.

A Chemin Vert (Paris), un partenariat s'est construit avec l'association *Champ Libre*, qui intervient également en détention. Plusieurs cycles d'activités ont été proposés aux résidents : atelier de création culinaire, cycle autour de l'écriture journalistique et des théories du complot (« Cassons les préjugés »), conférences sur l'astrophysique, cycle d'activités sur le thème des océans (visite d'aquarium, conférence sur les requins, plongée en piscine), etc.

D'autres activités ont été entreprises sur l'ensemble des établissements : atelier pâtisserie et séances de sophrologie à Chemin Vert (Paris), visites de musées et atelier esthétique et bien-être à l'Îlot Val-de-Marne, ateliers de renforcement musculaire à la Passerelle (Amiens)...

### Témoignage

L'Îlot fait beaucoup plus que nous aider à chercher une maison.

Anita est hébergée à l'Îlot Val-de-Marne (Villiers-sur-Marne).



L'équipe a eu l'idée de nous emmener au Musée d'Orsay, mais on n'était pas très motivés. Je n'étais jamais allée au musée. Je savais qu'il y avait des tableaux mais je les voyais comme des choses qu'on met sur les murs, c'est tout. Quand on est à l'Îlot, on pense tout le temps : « La maison, quand est-ce que je l'aurai ? Le travail, quand est-ce que je l'aurai ? » Mais ma référente sociale a insisté. J'y suis un peu allée pour avoir la paix.

Nous avons fait la visite avec une interprète et j'ai appris beaucoup de choses. Il y avait un tableau avec une grande dame, toute nue, qui versait de l'eau. Elle nous a demandé ce qu'on en pensait, ce que représentait l'eau. J'ai répondu que c'était une source de vie. J'ai appris beaucoup de choses, comme lire un tableau et comprendre ce que ça représente. Parce qu'un tableau, ce n'est pas juste un tableau : ça parle de toute une vie, c'est un art. Et puis l'interprète nous a emmenés dans un endroit du musée où elle nous a montré des vues de Paris. Maintenant je sais pourquoi, quand on dit qu'on vit à Paris, les autres vous regardent différemment, avec de grands yeux.

Une fois qu'on l'a fait, on sait que c'est bien. C'est un peu comme une thérapie. On se sentait tellement bien après, quand on est revenus, qu'on a acheté des glaces pour les partager avec les filles qui étaient restées à la maison. Et puis, avec ma voisine de chambre, on a commencé à se parler.

lci, il y a beaucoup de personnes blessées, avec une cicatrice à l'intérieur. Elles s'enferment, elles ne veulent rien du tout parce que dans leur tête, ça ne va pas. Avant j'étais comme ça aussi, je ne parlais pas comme je le fais maintenant, je n'arrivais pas à dormir...

Tout le monde a vu le changement que ça m'a fait. Mais il n'y a pas que la sortie au musée. Souvent, l'équipe propose des films qui nous apprennent des choses, et qui montrent que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Quand on suit l'histoire de quelqu'un, on se met à y croire.

### **CHANTIERS D'INSERTION**

#### TREMPLINS VERS L'EMPLOI

#### ■ BIEN DES OBSTACLES À SURMONTER

Après une peine de prison, même courte, le retour à une vie « normale » est difficile.

L'accès à un emploi, notamment, est compliqué : par manque de qualification (plus de 40% des détenus n'ont aucun diplôme), d'expérience professionnelle récente (seul un tiers des détenus ont accès à une activité rémunérée en prison), de réseau professionnel... et en raison de nombreux préjugés à l'encontre des personnes qui ont connu la prison.

Parce que c'est en travaillant qu'on apprend encore le mieux à travailler – à condition d'être accueilli avec bienveillance et correctement encadré – l'Îlot a très tôt misé sur l'insertion par l'activité économique. Recrutées sur leur seule motivation et leur volonté de



travailler, les personnes accompagnées dans les Ateliers Chantiers Insertion (ACI) de l'association acquièrent des savoirfaire et suivent des formations techniques, mais aussi des savoir-être indispensables en entreprise, et de l'autonomie dans la recherche d'un emploi pérenne.

En 2016, les chantiers d'insertion de l'Îlot ont employé et accompagné vers l'emploi 190 personnes. 41 % d'entre elles sortaient de prison ou se trouvaient sous main de justice. Les autres ont été orientées vers l'Îlot par les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion, en raison de leurs difficultés d'accès à un emploi classique : 38 % des salariés en insertion de l'Îlot étaient inscrits à Pôle Emploi depuis au moins 2 ans. Cette mixité des publics est un atout pour les personnes sortant de prison, qui peuvent ainsi se projeter plus facilement dans un environnement de travail classique, et pour inciter les autres salariés comme les entreprises partenaires à une attitude plus ouverte à l'égard des personnes sous main de justice.

Qu'ils aient connu ou non la prison, les salariés en insertion de l'Îlot ont dans leur grande majorité un faible niveau de qualification. Pour 29 % des salariés en insertion en 2016, sans aucun diplôme, le dernier niveau de qualification était équivalent au brevet des collèges (niveau VI), et pour 57 % d'entre eux il était équivalent à un CAP, la plupart du temps non obtenu (niveau V). Dans ces conditions, la préparation d'un titre professionnel prend une grande importance, tant pour le CV que pour reprendre confiance en soi et en ses capacités d'apprentissage.

#### **DONNER TOUTES LES CHANCES DE RÉUSSIR**

#### Mise en situation professionnelle aux Ateliers de l'Îlot, à Amiens

La mise en situation professionnelle est l'un des atouts des Ateliers de l'Îlot, à Amiens. Les personnes recrutées intègrent, en fonction de leur projet professionnel, l'un des trois services : la menuiserie, le restaurant-traiteur ou le service de réparation et de nettoyage automobile. Dès le premier jour de leur contrat, d'une durée de 6 mois, elles sont incitées à préciser leur projet professionnel et à rechercher un emploi pérenne avec l'appui d'un conseiller dédié.

En 2016, comme les années précédentes, elles ont pu suivre des formations professionnelles complémentaires (service en salle, hygiène et sécurité...), ont pris part avec leurs encadrants techniques à différents salons professionnels (Mondial de l'Automobile...) et forums de l'emploi. Les périodes d'immersion dans des entreprises locales se sont aussi multipliées, à la demande des salariés en insertion comme des entreprises. Ces stages, d'une durée de 15 jours, sont l'occasion pour les salariés en insertion de tester leurs savoir-faire en conditions réelles et, parfois, de rencontrer leur futur employeur.

#### TREMPLINS VERS L'EMPLOI

Le contrat d'insertion à l'Îlot n'est pas une fin en soi, mais un tremplin professionnel. 66 % des salariés qui ont quitté les Ateliers pour un contrat de travail pérenne, une formation rémunérée, voire la création de leur propre entreprise (une personne en 2016) l'ont fait sans attendre la fin de leur contrat à l'Îlot.



#### Parcours qualifiants en Île-de-France

La mise en situation professionnelle est aussi l'un des piliers de l'Atelier Qualification-Insertion. Chaque année, cet Atelier Chantier d'Insertion (ACI) au caractère innovant recrute un groupe de 12 personnes à Paris (en septembre) et de 15 personnes à Aubervilliers (en janvier) qui alternent, tout au long de leur parcours :

- des périodes de formation qualifiante, en vue d'obtenir le titre professionnel d'agent de restauration collective (titre de niveau V délivré par le ministère du Travail) ;
- des périodes de mise en situation professionnelle au sein d'entreprises de restauration classiques ;
- des périodes d'activités organisées par les équipes de l'Îlot : remise à niveau scolaire, informatique, initiation au secourisme, approche du droit et de la vie en entreprise, préparation à la recherche d'un emploi, etc., avec un accompagnement personnalisé de chacun dans ses démarches d'insertion.

Depuis le lancement de la première session à Paris, en 2009, le réseau d'entreprises et de collectivités partenaires s'est étoffé. Ce réseau permet aux salariés en insertion d'alterner des temps de formation et d'accompagnement collectifs, très structurants, et des temps de travail en conditions réelles, chacun rejoignant une équipe de travail différente pour se tester et mettre en pratique ses acquis théoriques.

### De nouveaux locaux à Aubervilliers

Lors des 3 premières sessions de l'Atelier Qualification-Insertion à Aubervilliers, l'Îlot a pu organiser ses ateliers collectifs et ses temps d'accompagnement individuel dans des locaux sous-loués auprès d'une autre association qui a souhaité en 2015 reprendre possession des lieux pour y développer ses propres activités.

Parce que la réussite d'une session de l'Atelier Qualification-Insertion repose, pour beaucoup, sur la stabilité de l'accompagnement prodigué et sur l'ancrage des jeunes dans un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement unique tout au long du parcours, l'Îlot a décidé d'investir durablement de nouveaux locaux, dans un bâtiment appartenant à l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers.



Pour améliorer l'impact de l'Atelier Qualification-Insertion, plusieurs évolutions ont été expérimentées pour le groupe recruté en janvier 2016 à Aubervilliers :

- un recrutement élargi, de manière à ce que les salariés sortant de prison restent majoritaires mais puissent davantage se projeter dans un environnement de travail classique, sans référence à leur passé carcéral ;
- un parcours plus court, de 9 mois au lieu de 11, pour laisser aux salariés le temps d'amorcer un travail sur eux et d'acquérir une expérience significative, sans pour autant se décourager devant un objectif trop lointain ;
- un ancrage plus fort en entreprise : les périodes de stage en entreprise ont été condensées, de manière à ce que les salariés puissent faire l'expérience d'un rythme de travail classique. Par ailleurs, l'Îlot a fait le choix de confier la formation professionnelle de ses salariés à un nouveau centre de formation : Le Relais à Pantin. Adossé à un restaurant d'insertion, ce centre permet aux salariés de se former dans un cadre proche de l'entreprise.

Sur le dispositif Île-de-France, 62 % des personnes salariées en 2016 ont suivi l'intégralité du parcours et 52 % ont obtenu leur diplôme. 59 % ont obtenu à leur sortie un emploi ou une formation rémunérée.

#### Nouveau parcours qualifiant à Amiens

Pour continuer de tester et faire progresser la méthodologie employée en Île-de-France, l'Îlot a décidé de mettre en œuvre un parcours équivalent au sein des Ateliers de l'Îlot, en partenariat avec la Direction du Travail et Pôle Emploi.

Sur une trentaine de personnes pressenties en partenariat avec Pôle Emploi pour entamer le parcours d'insertion, 12 personnes ont été recrutées par l'Îlot, en fonction de leur éligibilité à un contrat d'insertion et de leur projet professionnel. Dans un premier temps, elles ont participé à une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) prise en charge par Pôle Emploi, entre le 2 décembre 2015 et le 31 janvier 2016. Puis elles ont été recrutées par les Ateliers jusqu'au 31 juillet 2016 pour poursuivre leur formation et la mettre en pratique dans le restaurant d'insertion de l'Îlot et, pendant un mois, au sein d'un restaurant collectif ou traditionnel.

A l'issue de ce parcours de 8 mois, 7 personnes se sont présentées à l'examen et 6 d'entre elles ont obtenu leur titre professionnel. Parmi elles, 2 personnes avaient un emploi après leur contrat à l'Îlot (dont une personne dans l'entreprise où elle avait effectué sa période d'immersion), et 4 personnes se sont vu proposer un nouveau CDDI aux Ateliers de l'Îlot, pour poursuivre la recherche d'un emploi pérenne.

#### Sessions d'Orientation Approfondie en Seine-Saint-Denis

Pour intervenir au plus tôt auprès des jeunes condamnés à de courtes peines et tenter de briser le cercle de la récidive, l'Îlot a lancé fin 2016 un nouveau programme porté par l'équipe de l'Atelier Qualification-Insertion d'Île-de-France.



Les Sessions d'Orientation Approfondie (SOA) s'adressent en priorité à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, orientés par les services pénitentiaires d'insertion et de probation dans le cadre d'un aménagement de peine. Le programme dure 8 semaines et fait alterner des ateliers collectifs et des entretiens individuels avec un professionnel de l'insertion :

- 3 demi-journées par semaine au sein de l'association pour le travail du projet professionnel ;
- des entretiens individuels sur rendez-vous une fois par semaine et/ou à la demande des participants.

Durant 2 mois, un groupe de 6 à 12 jeunes apprend à se connaître et à s'entraider, chacun étant amené à revoir son comportement, ses préjugés, et à construire un projet professionnel réaliste. À l'issue du parcours, ceux qui le souhaitent peuvent être accompagnés de manière régulière dans leur recherche d'emploi ou dans la résolution des difficultés qui freinent leur insertion professionnelle. Le « bilan de compétences adapté » est au cœur du programme : il permet aux personnes en situation de précarité ou de rupture d'élaborer un projet professionnel qui tient compte des contraintes liées à leurs difficultés.

#### TREMPLINS VERS L'EMPLOI

La première session de ce programme s'est déroulée entre novembre et décembre 2016 à Aubervilliers. 6 personnes ont été orientées vers le dispositif. En fin de session, 3 personnes ont débuté une formation rémunérée ou obtenu un emploi, 2 autres ont défini leur projet professionnel dans l'attente de pouvoir intégrer la formation correspondante et une personne a dû abandonner en raison de difficultés personnelles.

### Témoignage

Monsieur Z. a participé à la première Session d'Orientation Approfondie.



J'étais en semi-liberté, avec des horaires de sortie assez restreints. Lorsque mon CPIP\* m'a proposé cette action, j'ai d'abord accepté pour avoir des horaires de sortie plus longs et faire une coupure avec le centre de semi-liberté. Et puis lorsqu'on nous a présenté le déroulement de cette action, je me suis vite rendu compte que cela pourrait vraiment m'aider.

Ce qui était bien, c'est qu'on pouvait se concentrer sur notre projet professionnel lorsqu'on était en groupe et avoir l'avis des autres aussi. Lorsqu'on était en entretien individuel, on pouvait se concentrer sur toutes les autres démarches à effectuer et même parler de nos problèmes pour trouver des solutions.

Ma situation s'améliore de jour en jour.

Au départ, je voulais devenir grutier. C'était ma première idée de projet, mais il fallait une formation assez longue et j'avais besoin de travailler rapidement. C'était vraiment urgent. J'avais un BEP Vente et ce secteur me plaisait toujours mais je n'y avais jamais travaillé. Le conseiller nous a emmenés à un Forum de la Formation à Bobigny.

Pendant ce forum, j'ai pu me renseigner sur les différentes formations et il y avait une formation d'employé de commerce en magasin à laquelle je me suis inscrit sur place. J'ai eu de suite un rendez-vous pour le lendemain pour passer des tests d'entrée en formation que j'ai réussis, et j'ai commencé la formation le vendredi de la même semaine.

Maintenant, je suis en formation. Lors d'un stage, on m'a proposé un emploi en CDI mais j'ai préféré valider mon diplôme avant de travailler. Je réussis aujourd'hui à surmonter les difficultés que j'ai pu rencontrer et je ne souhaite plus jamais avoir à faire à la Justice.

\* Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation



### Accompagnement professionnel et socio-éducatif

Au-delà du manque de qualification ou d'expérience, les conditions d'hébergement précaires, les difficultés familiales et surtout les problèmes de santé sont autant de freins à l'emploi. L'addiction à un ou plusieurs produits, en particulier, est un puissant facteur de décrochage.

C'est pourquoi les équipes de l'Îlot attachent autant d'importance à l'accompagnement socio-éducatif qu'à la construction d'un projet professionnel réaliste.

Elles organisent également des actions collectives qui ont deux fonctions principales :

- souder le groupe, favoriser l'entraide et créer des temps de coupure au sein d'un parcours exigeant et dense;
- ouvrir de nouveaux horizons, faire évoluer le comportement en société et aider chacun à progresser dans des domaines directement utiles, comme la gestion de son budget ou la maîtrise du français, ou plus fondamentaux, comme l'éveil à la citoyenneté et le développement de la confiance en soi.

Pour inciter aux débats d'idées, à la prise de parole et ouvrir sur des domaines méconnus, l'Îlot a organisé, en 2016, divers ateliers pédagogiques et rencontres. À noter parmi les interventions les plus marquantes :

- l'association *Greenpeace* est intervenue auprès des salariés de l'Atelier Qualification-Insertion pour débattre avec eux sur le changement climatique et la protection de l'environnement ;
- l'écrivain Omar Benlaala a conduit des groupes de travail sur la liberté d'expression et le traitement de l'information journalistique avec les salariés de l'Atelier Qualification-Insertion et les personnes suivant la Session d'Orientation Approndie;
- la compagnie *Mascarades*, troupe de professionnels du théâtre intervenant auprès des publics en difficulté, a organisé des jeux de rôles et des exercices en lien avec l'écriture, le savoir-être, l'expression orale avec les salariés en insertion d'Amiens et d'Île-de-France.

Des activités culturelles ont aussi été organisées : visite du Château de Versailles, atelier d'art plastique... chacune d'entre elles a permis à l'équipe de faire réfléchir les personnes accompagnées sur leur environnement et leur place dans la société

Dans un autre registre, les Ateliers de l'Îlot ont organisé – en partenariat avec une autre association d'insertion et l'Établissement Français du Sang – une matinée de don du sang.





#### ■ LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CHANGEMENT

Qu'il s'agisse de rompre avec l'alcool, de dompter son impulsivité ou de prévenir la récidive, toutes les personnes accompagnées doivent s'engager dans un processus de changement personnel, source à la fois d'espoir et de doutes.

Dans un guide pratique, la direction de l'administration pénitentiaire cite les travaux de deux psychologues, Prochaska et DiClemente, sur les étapes que traverse, d'après eux, toute personne engagée dans une démarche de changement :

- l'inaction : un problème existe, mais la personne le minimise ou le nie totalement ;
- la prise de conscience : la personne commence à reconnaître son problème, mais ne voit pas d'issue ;
- la détermination : la personne désire changer et pense à ce qu'elle peut faire pour cela ;
- l'action : la personne agit de manière concrète, elle exprime de l'espoir ;
- le maintien des acquis : la personne a prévu diverses stratégies pour tenir ses bonnes résolutions ;
- la rechute : à n'importe quel stade, la personne peut faire marche arrière ; or cette rechute fait partie intégrante du cycle de préparation au changement, à condition que les facteurs de rechute fassent l'objet d'une réflexion.

Ces différentes étapes sont bien connues des équipes de l'Îlot.

### Témoignage

L'Îlot n'a jamais douté de ma volonté et m'a donné une nouvelle chance.

Monsieur M. participe à l'Atelier Qualification-Insertion de Paris, d'octobre 2016 à août 2017. Quatre ans auparavant, il avait intégré le début du parcours qualifiant avant de retourner en prison.



24 ans, enfin libre, j'étais content de commencer la formation. Pourtant, ma vie d'avant a repris le dessus. Il faut dire que j'étais encore assez immature... Comparution immédiate. Antécédents judiciaires. Retour en prison : 4 ans ferme. C'est au moment du jugement que j'ai compris ce qu'était la honte. Il était minuit. Une seule personne était sortie de chez elle et s'était déplacée pour moi : la responsable du chantier d'insertion. Elle voulait m'aider à m'en sortir. Moi, je l'avais trahie.

L'Îlot m'a donné une nouvelle chance, en acceptant que je réintègre le chantier. J'ai gardé contact avec les jeunes qui suivaient la formation il y a 4 ans. Avec leur diplôme, ils me disent que ce sont les employeurs qui viennent les chercher. Ils ont redémarré leur vie parce qu'on a cru en eux. À mon tour de rétablir ma situation, de passer ce diplôme et de trouver une stabilité, ne serait-ce que par respect pour ces gens qui m'ont aidé.



#### LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À L'ÎLOT

En 2016, 51 personnes condamnées à un Travail d'Intérêt Général (TIG) ont pu effectuer leur peine à l'Îlot. Elles ont été accueillies à Amiens, où l'Îlot est habilité à encadrer des TIG dans son chantier d'insertion – les Ateliers de l'Îlot – et dans ses trois centres d'hébergement: la Passerelle, Thuillier, les Augustins. Ils permettent à des personnes condamnées et ayant un emploi d'effectuer leur peine le week-end.

Les Ateliers de l'Îlot ont encadré 36 personnes en TIG, dont 5 femmes. En fonction de leurs compétences, ces personnes ont participé à l'activité de nettoyage automobile, aux travaux de menuiserie ou à diverses tâches en cuisine. Certaines des personnes encadrées dans ce cadre ont ensuite été embauchées en contrats d'insertion. Elles étaient 9 en 2016. Les 3 autres établissements de l'Îlot ont encadré 15 personnes en TIG, qui ont aidé les agents d'entretien ou de maintenance dans leurs tâches quotidiennes.

Invité par l'association Chantiers-Passerelles à témoigner de son expérience, l'Îlot a participé à l'organisation de la rencontre nationale qui s'est tenu à Lyon en juin 2016 : Donnons un nouveau souffle au travail d'intérêt général.

### **PERSPECTIVES**

# ÎLOT VAL-DE-MARNE VERS UN SITE UNIQUE

L'association affine son projet de recherche d'un site unique pour héberger en un même lieu l'ensemble des femmes et couples accueillis, disctinctement, à Vincennes et Villiers-sur-Marne.

L'objectif est de pouvoir mutualiser les moyens mis en œuvre, de gagner en cohésion et efficacité dans les pratiques, et d'envisager le développement de nouvelles actions. L'accueil de familles monoparentales est une piste envisageable.

Un lieu a été identifié dans le Val-de-Marne. La mairie et la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), partenaire financeur, ont émis un avis favorable à cette implantation.

#### **VAR**

#### VERS UN NOUVEAU PARCOURS D'INSERTION

En 2015 et 2016, deux équipes bénévoles ont travaillé, avec le conseil d'administration et la direction de l'Îlot, au lancement de nouveaux parcours qualifiants en dehors de l'Île-de-France, à Perpignan (66) et à Toulon (83). Ces deux territoires ont été retenus au vu des besoins repérés sur place (taux de chômage, proximité d'une maison d'arrêt...) et des acteurs mobilisables localement (administration pénitentiaire, mission locale, centre de formation...).

Mais l'Atelier Qualification-Insertion, qui a fait ses preuves en Île-de-France, ne peut être déployé tel quel ailleurs, et doit être repensé pour s'adapter aux réalités et aux possibilités de financement locales.

Dans le Var, l'Îlot s'est associé avec l'association ADCE 83 pour étudier la faisabilité d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) dans trois activités liées au tourisme : l'hôtellerie, l'hôtellerie de plein air et la restauration.

Un GEIQ est une association d'entreprises qui s'unissent pour embaucher et former, dans le cadre de contrats de professionnalisation, des personnes dont le temps de travail est réparti entre plusieurs d'entre elles. À l'issue de leur parcours qualifiant, les salariés du groupement peuvent ensuite être recrutés par l'une des entreprises engagées dans le projet... ou ailleurs. Le GEIQ a donc plusieurs objectifs :

- répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises,
- permettre à des jeunes motivés de se former de manière très complète, en expérimentant différents lieux de travail et en bénéficiant d'un accompagnement social, facteur de stabilité dans l'emploi.

L'année 2017 sera consacrée à la mobilisation des entreprises, pour constituer un premier noyau d'adhérents et préparer le parcours de qualification de quelques jeunes, sortant de prison ou en grande précarité.

## À NOS CÔTÉS EN 2016

#### ■ PARTENAIRES ET FINANCEURS PUBLICS

#### État

- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) d'Île-de-France: unités territoriales de Paris et du Val-de-Marne
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Somme
- Agence de Services et de Paiements (ASP)
- Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) d'Île-de-France et de Picardie: unités territoriales de Paris, de la Seine-Saint-Denis et de la Somme
- Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP) de Paris Île-de-France
- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France

#### Collectivités territoriales

- Département de Paris
- Département de la Somme
- Département de la Seine-Saint-Denis
- Communauté d'agglomération Amiens Métropole
- Ville d'Amiens
- Ville de Vincennes

#### **■** DONATEURS ET MÉCÈNES

### En 2016, l'Îlot a pu compter sur le soutien fidèle de 9 600 donateurs actifs, et de 15 mécènes parmi lesquels :

- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Société Générale
- Fondation Indosuez
- Fondation JM. Bruneau
- Fonds de dotation Transmission et Fraternité
- Association Les Tréteaux Lyriques
- Commission Insertion Solidarité de Danone Produits Frais France
- Fondation Clarisse et Jean Lebel
- Club Inner Wheel de Creil

Une vingtaine d'entreprises ont affecté une partie de leur taxe d'apprentissage à l'Îlot pour ses actions d'information et d'orientation professionnelle auprès de jeunes. Parmi elles, Egis, dans le cadre de sa démarche RSE.

Par ailleurs, un député et deux sénatrices ont attribué à l'Îlot une part de leur réserve parlementaire pour l'équipement de ses centres d'hébergement et chantiers d'insertion.

#### ■ ADHÉSIONS

- Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex-FNARS)
- Citoyens et Justice : la fédération d'associations socio-judiciaires
- Chantier École: le réseau national des ateliers et chantiers d'insertion
- Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS)
- France Générosités : syndicat professionnel des organismes faisant appel à la générosité du public
- France Bénévolat: association de promotion du bénévolat en France



L'Îlot adhère au Comité de la Charte du don en confiance. Cet organisme sans but lucratif contrôle en continu le fonctionnement de l'association, le caractère désintéressé de sa gestion, la transparence de sa communication et de ses actions de collecte de fonds.

#### ■ PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) pour le suivi des personnes en aménagement de peine ou sous contrôle judiciaire;
- les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO), pour l'hébergement d'urgence ou d'insertion, ainsi que différents acteurs locaux tels que Pôle Emploi ou les associations le Mail (lutte contre les addictions à Amiens), Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), mrs (réinsertion des personnes sortant de prison), Chantiers-Passerelles (développement des TIG), Sortir de prison, intégrer l'entreprise (SPILE), Culture du Cœur...

# **UN GRAND MERCI À:**





























FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE







#### Maisons d'accueil l'Îlot Association reconnue d'utilité publique

88, boulevard de La Villette 75019 Paris - 01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



Commissaires aux comptes

Deloitte & associés

185 avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex